

Jacques PRESBOR-LALLEMENT

Jacques Presbor-Lallement est décédé à Bordeaux le 9 février 2021, à 95 ans, au terme d'une longue vie que ne connut aucun des membres de sa famille, victimes de la Shoah.

Né à Metz le 1^{er} août 1925, il était le fils aîné d'Isaac Przedborz et de Brandla Drajer, juifs polonais qui s'étaient installés à Reims 47 rue des Telliers. Le 20 juillet 1942, Brandla fut arrêtée par des policiers français et déportée à Auschwitz par le convoi n° 11 du 27 juillet. Renée, la jeune sœur de Jacques née en 1928, qui avait été confiée à sa tante Henriette Drajer et avait quitté Reims, fut arrêtée, internée à Pithiviers et déportée avec sa tante à Auschwitz par le convoi n° 35 du 21 septembre 1942. Le 9 octobre 1942 Isaac Przedborz qui avait échappé aux arrestations de juillet en raison de son âge fut à son tour arrêté et déporté par le convoi n° 40 du 4 novembre 1942. Jacques ne dut son salut qu'en se sauvant par les toits.

Depuis plusieurs mois, Jacques était en relation avec la famille Simon qui habitait à proximité, rue Thiers. L'avocat Georges Simon, président local de la Ligue des droits de l'Homme, s'était fait le défenseur des juifs arrivés de Pologne ou d'Allemagne. Arrêté dès le 26 février 1942, il fit partie du premier convoi parti de Compiègne vers Auschwitz le 27 mars 1942. Pressentant le danger, une amie de la famille, militante socialiste et membre de la Ligue des droits de l'Homme, Aimée Lallement, lui avait proposé de le cacher, mais l'arrestation avait eu lieu avant de pouvoir mettre ce plan à exécution. Ce qu'elle n'avait pu faire pour Georges Simon, Aimée Lallement décida de le faire pour Jacques Przedborz.

Pendant de longs mois, jusqu'à la libération de Reims, Aimée Lallement cacha Jacques dans son appartement de Reims, partageant avec lui ses maigres tickets de rationnement, puis dans sa petite maison de Montchenot à la campagne où le problème du ravitaillement était moins difficile à résoudre. Elle veilla à la poursuite de ses études et pour lui permettre de sortir sans être découvert, elle le fit passer pour sa filleule.

Quand il s'avéra que personne de la famille proche de Jacques ne reviendrait des camps, Aimée Lallement décida de l'adopter et Jacques prit le nom de Jacques Presbor-Lallement. Il entreprit les démarches auprès du Yad Vashem à Jérusalem pour faire reconnaître l'action de sauvetage menée par Aimée Lallement qui fut en 1980 la première Marnaise à être reconnue comme « Juste parmi les nations ».

La disparition de Jacques Presbor-Lallement nous remet en mémoire ces mois tragiques de 1942 où, sur ordre de l'occupant nazi, la police et la gendarmerie françaises arrêtaient des milliers de juifs étrangers, mais aussi la grande générosité de ceux qui comme Aimée Lallement prirent beaucoup de risques pour en sauver quelques-uns.

Jocelyne Husson
Juillet 2021